

Comité provincial Namur

PV N° 12 – Réunion du lundi 3 juin 2013

Mr Guy HENQUET, Président, ouvre la séance à 19 heures 45.

Sont présents : Mme Carine DUPUIS-ETIENNE, Mrs Philippe AIGRET, Jean-Marie DELEUZE, Guy DESSY, Michel HASTIR, José LAUWERYS et Michel MESUREUR.

M. Luc VERKEST assiste à la réunion à partir de 19h50.

Est excusé : M. Benoit SAINTVITEUX (malade).

Invités présents : Mrs Michel REGNIER et Gérard TRAUSCH.

1. Constitution du bureau pour la saison 2013-2014

Le bureau sera constitué de la manière suivante pour la saison 2013-2014 :

Président : Guy HENQUET

Secrétaire : Carine DUPUIS-ETIENNE

Vice-Président et Trésorier : José LAUWERYS

La répartition des tâches restera identique à celle de la dernière saison. La secrétaire ne sera plus responsable des BAB-BIP-BEN.

2. Approbation du PV de la réunion du 6 mai 2013

Le PV de la réunion du 6 mai est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Le PV de l'Assemblée Générale des clubs namurois est abordé. Il n'y a pas de remarque particulière. Toutefois, la secrétaire a omis de mentionner la présence du M. Christian Servais, membre du Groupe des Parlementaires. Elle lui présente ses excuses pour cet oubli.

Le Président demande au Président du Groupe des Parlementaires son sentiment par rapport à des votes qui ont eu lieu lors de l'AG du Brabant-Wallon (obligation ou non du certificat médical et possibilité de mixité en pupilles). Il demande quel doit être le quorum requis pour ce vote puisque cela revient à modifier les statuts ? D'après M. Trausch, ce serait la moitié + 1. Ce qui a été voté est un avis de la province mais c'est le CDA qui doit approuver sa mise en application.

3. Correspondance

- PV de la réunion du Conseil Judiciaire du 13 mai ;
- Candidature d'Erik Cleymans comme Head-coach des garçons pour la prochaine saison ;
- Reçu de J.-P. Delchef le powerpoint présenté lors de l'AG des clubs ;
- E-mail de I. Delrue annonçant l'approbation, par le CDA, des nominations de Ph. Aigret et L. Verkest au Comité Provincial ;
- E-mail du Sombreffe Féminin concernant la formation des séries en division 2 dames ;
- E-mail du BC Eghezée concernant la suppression d'une équipe de P2 ;
- Invitation à la réunion « relation avec les CP » du 20 juin 2013. Les points sont à faire parvenir à I. Delrue pour le 14 juin.

4. Calendrier

Nous sommes le 3 juin. Nous ne connaissons toujours pas les séries de Régionale ni les numéros de grille. Nous ne pouvons donc pas commencer la confection du calendrier.

Il a été expliqué, que, suite au forfait de Montagnard, il faut revoir les séries « Dames ». La situation devient problématique.

Actuellement, 385 équipes sont inscrites. Il y a des problèmes de nombre d'équipes dans certaines catégories : 19 en P2 dames, 7 juniors, 15 minimes, 7 cadettes et 1 minime, 8 pupilles.

En Coupes de province, le point est fait sur les inscriptions. Le tirage au sort se déroulera lors de la prochaine réunion de CP.

Suite à la décision du CA du 13 mai, la **nouvelle règle des 24''** sera d'application à partir du **1^{er} juillet 2013 pour tous les niveaux**.

5. Tour de table

Guy Dessy : une réunion de la Propagande s'est déroulée le 11 mai où trois décisions ont été entérinées :

- les clubs qui ont déclaré forfait cette année aux BAB-BIP-BEN joueront obligatoirement en préliminaires.
- Les forfaits administratifs seront pris en compte dans la comptabilisation du fair-play comme les forfaits prévenus (4 points).
- Le règlement des Coupes sera appliqué pour les BAB-BIP-BEN. Ces challenges seront réservés aux joueurs qualifiés en provinciale.

Philippe Aigret : arbitrage « plan Basket » : un des volets du subsidie concerne la valorisation de l'arbitrage. Un mail a été envoyé par la Direction Technique à tous les clubs. Les clubs vont être regroupés pour les cours et une attestation sera délivrée à ceux qui ont participé à la promotion de l'arbitrage.

Il regrette la manière dont les documents ont été envoyés aux clubs alors que les CFA n'avaient été informées de rien.

Une réunion de la CFA se déroulera la semaine prochaine afin de préparer la saison 2013-2014 et la mise en application des contraintes du Plan Basket.

Michel Hastir et Luc Verkest : il a été demandé que les entraîneurs provinciaux soient payés au tarif ADEPS à partir du 1^{er} juillet. Après différents coups de téléphone, les données devraient être bientôt communiquées.

La commande des ballons est en préparation. On attend de savoir avec quels ballons vont évoluer les sélections l'an prochain. Impossible d'obtenir une réponse pour le moment.

Fin de la réunion à 21h15.

Prochaine réunion : le lundi 1er juillet 2013 à 19.30 heures au local « Taverne 500 » à Jambes.

Cet avis tient lieu de convocation pour les membres du C.P. et d'invitation pour les autres membres de la Fédération.

Carine Dupuis - Guy Henquet